

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 19 décembre 2022 à 19h30.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3. QUESTIONS DU PUBLIC**

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

### **4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**

4.1 ouverture de soumission - Remplacement d'une partie du plancher du prétraitement de l'usine d'épuration

4.2 plans, devis et surveillance des travaux construction d'un poste de pompage pour le secteur de Sandy-Beach

### **5. SERVICES MUNICIPAUX**

#### **5.1 Protection contre les incendies**

#### **5.2 Urbanisme, aménagement et environnement**

#### **5.3 Loisirs et culture**

5.3.1 contrat de gardien-concierge pour les activités de la Ville de Gaspé aux polyvalentes C.-E. Pouliot et Antoine-Roy

5.3.2 déneigement de diverses installations récréatives

5.3.3 achat de buts de soccer

#### **5.4 Travaux publics**

5.4.1 paiement de facture - Eurovia Québec Construction Inc.

5.4.2 mandat d'analyse structurale du chalet des sports de Cap-des-Rosiers

5.4.3 permis d'intervention - Permission du ministère des Transports

## **5.5 Services administratifs et aéroport**

5.5.1 aide financière - Association C. & P. de St-Maurice de l'Échouerie inc.

5.5.2 affectation des surplus des exercices antérieurs aux revenus 2022

5.5.3 modification au bail de location de la compagnie location d'autos Enterprise Canada à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé

5.5.4 dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2023 de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie

5.5.5 comptes du mois;

## **5.6 Services juridiques et Greffe**

5.6.1 adoption des procès-verbaux des séances précédentes

5.6.2 paiement Assurances BFL Canada Risques et assurances inc. - Renouvellement 2022-2023 - Régime de retraite

5.6.3 mandat d'arpentage - Plans de cadastre - Lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

5.6.4 entente pour le versement d'une contribution du S.E.M.O. au financement d'un poste de préposé aux archives

5.6.5 dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil

5.6.6 déclarations d'intérêts pécuniaires

## **5.7 Direction générale**

5.7.1 autorisation à signer et soumettre le calendrier de conservation pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

5.7.2 transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé inc. remplacement d'un représentant

5.7.3 fonds Première entreprise de la Pointe de la Gaspésie - Nomination de la représentante de la Ville de Gaspé

5.7.4 appui au plan d'affaires de Relance Fort-Prével

- 5.7.5 aide financière - Centre communautaire Douglas - Réfection du toit et changement des fenêtres du deuxième étage
- 5.7.6 aide financière - Écoles St-Rosaire et de la Découverte - Projet de cour d'école du Pavillon de la Découverte
- 5.7.7 aide financière - Écoles St-Rosaire et de la Découverte - Projet de réfection de la cour d'école St-Rosaire
- 5.7.8 entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération
- 5.7.9 nomination d'un directeur général

## **5.8 Ressources humaines**

- 5.8.1 embauche temporaire d'électriciens à temps partiel
- 5.8.2 prolongation du poste de charpentier-menuisier saisonnier - Direction des Travaux publics
- 5.8.3 embauche d'une personne salariée au poste annuel de chauffeur-journalier
- 5.8.4 embauche d'une personne salariée au poste annuel de chauffeur de camion de l'écurer d'égout et du camion de vidange de fosses septiques et chauffeur-journalier
- 5.8.5 attribution à l'interne du poste annuel de chauffeur de camion de l'écurer d'égout et du camion de vidange de fosses septiques et journalier (30 semaines été) et chauffeur-journalier de soir et de fin de semaine avec alternance (22 semaines hiver)
- 5.8.6 attribution à l'interne d'un poste saisonnier de journalier budgété 22 semaines

## **5.9 Projets majeurs**

## **6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

- 6.1 créant une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité pour une somme de 90 000 \$ en 2023
- 6.2 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 1 pour une somme de 5 000 \$ en 2023
- 6.3 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 2 pour une somme

de 13 000 \$ en 2023

6.4 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 3 pour une somme de 15 000 \$ en 2023

6.5 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 4 pour une somme de 8 000 \$ en 2023

6.6 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 5 pour une somme de 20 000 \$ en 2023

6.7 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 6 pour une somme de 8 000 \$ en 2023

## **7. AVIS DE MOTION**

7.1 décrétant l'imposition des taxes foncières générales, de répartition générale et de répartition locale, pour l'année 2023

7.2 remplaçant le règlement 1458-21 et créant un nouveau règlement pour imposer de nouveaux tarifs pour la collecte des déchets, l'entretien du lieu d'enfouissement technique, la gestion intégrée des déchets, la collecte des matières recyclables, le transport de ces matières et leur traitement au centre de tri de Grande-Rivière, la collecte des matières organiques, le transport de ces matières et leur traitement au site de compostage de Chandler

7.3 remplaçant le règlement 1457-21 et ses amendements et créant un nouveau règlement pour imposer de nouveaux tarifs pour les services d'aqueduc et d'égout et pour l'assainissement des eaux

7.4 imposant une tarification pour le service de collecte, de transport et de traitement des boues de fosses septiques et remplaçant le règlement 1475-22

## **8. RAPPORT DES COMITÉS**

8.1 comité consultatif d'urbanisme;

## **9. AFFAIRES NOUVELLES**

## **10. QUESTIONS DU PUBLIC**

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;

- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

**11. FERMETURE DE LA SÉANCE**



**Isabelle Vézina,  
Greffière**